

Instructions de service
Ballon

HydroComfort

EAS 300 C

EAS 400 C

EAS 500 C

EAS W 290

EAS W 360

EAS W 440

EAS W 360 S

Sommaire

1.	A propos des présentes instructions.....	3
1.1	Contenu des présentes instructions.....	3
1.2	Symboles utilisés.....	3
1.3	A qui s'adresse ce manuel?.....	3
1.4	Etendue de la livraison.....	3
2.	Sécurité.....	4
2.1	Utilisation conforme aux fins prévues.....	4
2.2	Consignes générales de sécurité.....	4
2.3	Normes et prescriptions.....	5
3.	Informations générales.....	6
3.1	Généralités.....	6
3.2	Protection hors-gel.....	6
3.3	Protection contre la corrosion.....	6
4.	Indications techniques.....	7
4.1	Données techniques - Ballon d'eau chaude, selon directive ErP.....	7
5.	Mise en service.....	8
5.1	Contrôle de la pression de l'eau.....	8
5.2	Régulation de ballon.....	8
5.3	Limiteur (en cas de résistance de chauffage électrique intégrée).....	8
6.	Maintenance.....	9
6.1	Travaux d'entretien.....	9
6.2	Montage d' l'anode.....	9
7.	Mise hors service.....	11
7.1	Mise hors service du ballon.....	11
8.	Recyclage et évacuation.....	12
8.1	Emballage.....	12
8.2	Evacuation de l'appareil de condensation à gaz.....	12
9.	Annexe.....	13
9.1	Informations ErP.....	13
9.1.1	Fiche de produit – Ballon d'eau chaude, selon directive ErP.....	13
9.1.2	Fiche de produit – Chauffe-eau solaires, selon directive ErP.....	13

A propos des présentes instructions

1. A propos des présentes instructions

Veillez lire attentivement les instructions avant de mettre le ballon en marche!

1.1 Contenu des présentes instructions

Les présentes instructions se réfèrent à la commande des ballons sur pied de la série HydroComfort suivant:

- EAS 300 C
- EAS 400 C
- EAS 500 C
- EAS W 290
- EAS W 360
- EAS W 440
- EAS W 360 S

1.2 Symboles utilisés



Danger! La non-observation de l'avertissement entraîne un risque de blessures et de mort.



Risque de décharge électrique ! La non-observation de l'avertissement entraîne un risque de blessures et de mort dû à l'électricité!



Attention! La non-observation de l'avertissement entraîne un risque pour l'environnement et l'appareil.



Consigne/conseil: Vous trouverez ici des informations annexes et des conseils précieux.



Renvoi des informations complémentaires dans d'autres documents.

1.3 A qui s'adresse ce manuel?

Les présentes instructions de commande sont réservées à l'exploitant de l'installation du ballon.

1.4 Etendue de la livraison

- Ballon complet avec isolation et habillage sur palette
- Thermomètre intégré au recouvrement
- Instructions de montage

Sécurité

2. Sécurité

2.1 Utilisation conforme aux fins prévues

Les ballons d'eau chaude sanitaire sur pied de la série EAS 300-500 C servent à réchauffer et à emmagasiner l'eau chaude sanitaire et sont utilisés en combinaison avec la chaudière Brötje.

Les ballons d'eau chaude sanitaire sur pied de la série EAS 290-440 servent à réchauffer et à emmagasiner l'eau chaude sanitaire et sont utilisés en combinaison avec la chaudière Brötje.

Les ballons d'eau potable sur pieds de la série EAS W 360 S servent à réchauffer et à emmagasiner l'eau potable et sont utilisés lors de l'intégration d'une installation solaire pour le réchauffement de l'eau potable en combinaison avec des pompes à chaleur Brötje.

Remarque: Le ballon doit être exploité avec une régulation appropriée, p. ex. par la régulation d'eau chaude intégrée à la chaudière de BRÖTJE.



2.2 Consignes générales de sécurité



Danger! L'installation de systèmes de chauffage entraîne des risques de dommages considérables pour les personnes, l'environnement et le matériel. C'est pourquoi les installations de chauffage ont uniquement le droit d'être installées par des entreprises spécialisées et n'ont le droit d'être mises en service que par des experts du fabricant !

Le réglage, l'entretien et le nettoyage ont uniquement le droit d'être confiés à un chauffagiste qualifié!

Les accessoires utilisés doivent être conformes aux règles techniques et agréés par le fabricant en lien avec ces ballon. Seules des pièces détachées d'origine doivent être utilisées.

Il est interdit d'effectuer des modifications et transformations sur le ballon car elles peuvent exposer des personnes à un risque et provoquer des dommages sur le ballon et la chaudière. L'homologation du ballon expire en cas de non-observation.



Risque de décharge électrique! Tous les travaux électriques liés à l'installation doivent uniquement être effectués par des électriciens agréés!



Danger! En cas d'installation mal effectuée, il y a risque de dommages pour la santé en raison d'une eau potable souillée !

2.3 Normes et prescriptions

Outre les règles générales de la technique, les normes, prescriptions, décrets et directives correspondants sont à observer:

- DIN 1988: règles techniques pour les installations à eau sanitaire (TRWI)
- DIN EN 1717: Protection de l'eau sanitaire contre les souillures dans les installations à eau sanitaire et exigences générales posées aux équipements de sécurité destinés à la prévention de souillures de l'eau sanitaire lors de l'écoulement en retour
- DIN 4708: Installations centrales de réchauffement d'eau chaude
- DIN 4753: production d'eau chaude sanitaire. Installations production d'eau chaude sanitaire et ballon production d'eau chaude sanitaire
- DIN 4757: Installations de chauffage solaires à caloporteurs organiques, exigences posées à l'exécution technique de sécurité
- DIN EN 12828: Systèmes de chauffage dans les bâtiments
- VDE 0700-21, DIN EN 60335-2-21: Sécurité des appareils électriques pour une utilisation domestique et des fins similaires - Exigences particulières pour les réchauffeurs d'eau
- Directive VDI 2035: Exclusion de dommages sur les installations de chauffage à eau chaude
- Décret sur les économies d'énergie
- Obligation de notification (ou selon les cas ordonnance d'exception)
- Notice ATV M de l'Association technique des eaux usées
- DVGW Notice de travail W 551: Installations de réchauffement d'eau potable et de conduites à eau potable - Mesures techniques pour éviter une croissance de légionelles
- Dispositions VDE
- Prescriptions des fournisseurs d'eau locaux

Informations générales

3. Informations générales

3.1 Généralités

Les données de service sont indiquées sur la plaquette signalétique du ballon. Le réchauffement du préparateur ECS par une chaudière s'effectue par:

- la régulation BRÖTJE ISR Plus intégrée, ou
- par une régulation existante côté client, ou
- par un thermostat de ballon

3.2 Protection hors-gel

S'il n'est pas possible de chauffer en cas de gel, le ballon doit être vidé (eau chaude et eau de chauffe).

Uniquement valable pour ballon sur pied HydroComfort EAS W 360 S:

Attention! Il faut régulièrement contrôler la concentration du produit antigel (après la mise en service, puis tous les 2 ans).



3.3 Protection contre la corrosion

Le ballon solaire est équipé en série d'une anode en magnésium qui doit être contrôlée après 2 ans de fonctionnement. Une anode usée doit être remplacée. L'anode en magnésium n'est efficace que lorsqu'elle est montée isolante et branchée au corps de ballon sur le conducteur de protection!

Si une anode de courant tiers est utilisée, la protection contre la corrosion n'est assurée que si l'anode est correctement raccordée et que si elle est alimentée en tension.

4. Indications techniques

4.1 Données techniques - Ballon d'eau chaude, selon directive ErP

Tab. 1: Données techniques - Ballon d'eau chaude, selon directive ErP

Modèle			EAS 300 D	EAS 400 D	EAS 500 D	EAS W 290	EAS W 360	EAS W 440	EAS W 360 S
Volume de stockage	V	I	300	400	500	290	360	440	360
Pertes statiques	S	W	90	99	104	100	117	136	121

Mise en service

5. Mise en service



Le *Instruction de service* du producteur de chaleur utilisée doit être observé!



Attention! La première mise en service doit être confiée à un chauffagiste. Celui-ci initie l'exploitant à la commande correcte de l'installation et attire son attention sur le fait que le ballon doit être régulièrement entretenu et nettoyé.

5.1 Contrôle de la pression de l'eau



Attention! Contrôlez avant la mise en marche la pression de l'eau. Avant la mise en service, il convient de contrôler si l'installation est remplie d'eau et si le dispositif d'arrêt de la conduite d'eau froide est ouvert. La tuyauterie d'évacuation de la soupape de sécurité doit rester constamment ouverte afin que l'eau puisse sortir, pour des raisons de sécurité, pendant la phase de chauffe. Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité régulièrement.

5.2 Régulation de ballon

En cas de fonctionnement du préparateur d'eau chaude, il faut tenir compte de la *Instructions de service* correspondant à la régulation du préparateur utilisée!

5.3 Limiteur (en cas de résistance de chauffage électrique intégrée)

Le limiteur est entièrement intégré dans le boîtier de la résistance de chauffage électrique. En cas de dépassement de la température autorisée, le chauffage électrique est automatiquement coupé et verrouillé par le limiteur. Le bouton de déverrouillage doit être désactivé uniquement par un spécialiste ou sur ses directives.

6. Maintenance

6.1 Travaux d'entretien

Le ballon solaire doit être entretenu et nettoyé à des intervalles réguliers par le chauffagiste. Nous recommandons une maintenance et un nettoyage tous les 2 ans. À cette fin, l'anode de magnésium doit aussi être contrôlée et remplacée au besoin.

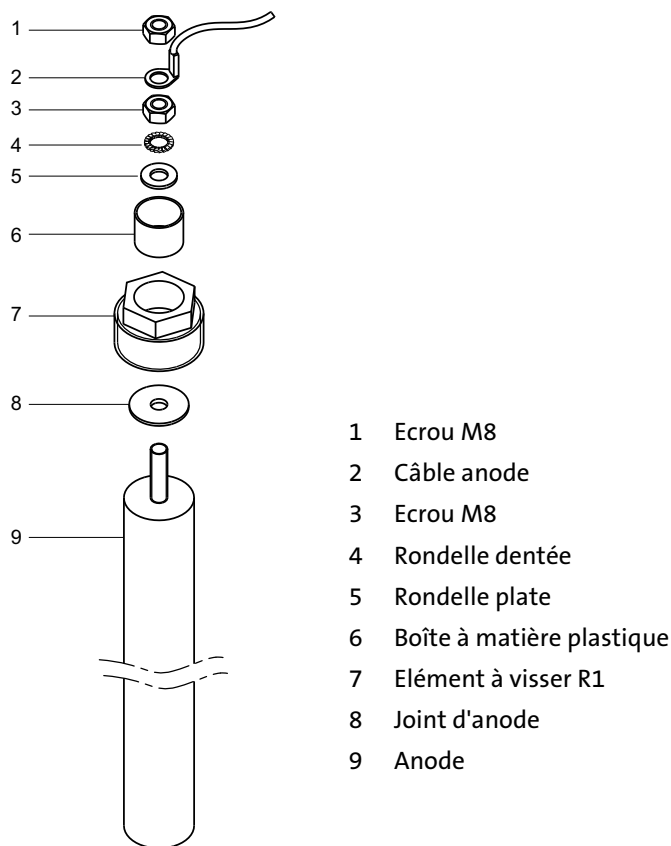
Les travaux suivants font entre autres partie des travaux d'entretien:

- Nettoyer l'extérieur le ballon.
- Contrôle des liaisons et points d'étanchéité des composants conducteurs d'eau.
- Contrôle du bon fonctionnement des valves de sécurité.
- Contrôle du liquide solaire (uniquement HydroComfort EAS W 360 S)

6.2 Montage d' l'anode

Lors du montage de l'anode, veillez à ce que l'anode soit placée d'abord dans l'élément à visser (R1) avec pièce d'isolation. Ensuite, mettre en place l'ensemble dans le ballon.

Fig. 1: Assemblage de l'anode



Attention! Utiliser des nouveaux joints!

Lors du montage de la couvercle trappe de visite, toujours utiliser un nouveau joint et respecter les couples de serrage:

- pour la bride: 40 Nm \pm 3Nm
- pour l'anode: 10 Nm \pm 3Nm

Maintenance

Les couples de serrage doivent être contrôlés avant le remplissage du ballon puisque les joints peuvent s'être tassés.

7. Mise hors service

7.1 Mise hors service du ballon



La mise hors service du ballon se fait de la manière suivante :

- Mise hors service du pompe de chaleur

Vous trouverez des informations sur la mise hors service du pompe de chaleur dans les *Instructions de commande* du pompe de chaleur.

- Arrêter l'alimentation en eau froide en fermant le robinet d'arrêt
- Ouvrir le robinet de vidage
- Aérer le ballon

Recyclage et évacuation

8. Recyclage et évacuation

8.1 Emballage

Dans le cadre du décret sur les emballages, BRÖTJE met à disposition de l'entreprise spécialisée des possibilités d'évacuation locales en vue du recyclage conforme de la totalité de l'emballage. C'est pour des raisons relevant de l'environnement que l'emballage a été défini de manière à ce qu'il puisse être recyclé à 100 %.



Tenez compte des prescriptions nationales légales en vigueur pour l'évacuation !

8.2 Evacuation de l'appareil de condensation à gaz

En vue de son évacuation, l'appareil peut être renvoyé à BAXI par une entreprise spécialisée. Le fabricant s'engage à effectuer un recyclage dans les règles de l'art.



Remarque: Le recyclage de l'appareil est effectué dans une entreprise d'évacuation. Si possible, les matériaux, et plus spécialement les matières plastiques, sont marqués. Un recyclage trié selon les sortes de matériaux est ainsi possible.

9. Annexe

9.1 Informations ErP

9.1.1 Fiche de produit – Ballon d'eau chaude, selon directive ErP

Tab. 2: Fiche de produit – Ballon d'eau chaude, selon directive ErP

Modèle		EAS 300 C	EAS 400 C	EAS 500 C	EAS W 290	EAS W 360	EAS W 440
Classe d'efficacité énergétique		C	C	C	D	D	D
Volume de stockage	V l	300	400	500	290	360	440
Pertes statiques	S W	90	99	104	100	117	136

9.1.2 Fiche de produit – Chauffe-eau solaires, selon directive ErP

Tab. 3: Fiche de produit – Chauffe-eau solaires, selon directive ErP

Modèle			EAS W 360 S
Chauffe-eau solaires - Classe d'efficacité énergétique			D
Chauffe-eau solaires - Volume de stockage	V l		360
Chauffe-eau solaires - Pertes statiques	S W		121

Index

C

Consignes de sécurité 4

Contenu des présentes instructions 3

E

Emballage 12

Etendue de la livraison 3

É

Évacuation 12

I

Informations ErP

-Données techniques - Ballon d'eau chaude 7

-Fiche de produit – Ballon d'eau chaude 13

-Fiche de produit – Ballon d'eau chaude 13

M

Mise hors service 11

N

Normes 5

P

Prescriptions 5

R

Recyclage 12, 12

S

Symboles utilisés 3

U

Utilisation conforme aux fins prévues 4

